Communiqué de presse

# Mesures d’économie d’énergie:

# Ne plongeons pas les personnes malvoyantes dans l’obscurité

**Berne, le 6 octobre 2022. Plusieurs communes et cantons décrètent actuellement des mesures d’économie d’énergie au vu de la pénurie qui pourrait se produire cet hiver. À cet égard, la Fédération suisse des aveugles et malvoyants FSA demande instamment à ne pas réduire ni éteindre l’éclairage public.**

Au fil des discussions concernant les mesures d’économie d’énergie envisageables, il a été question à diverses occasions d’éteindre ou de réduire l’éclairage public durant la nuit. L’Union des villes suisses a ainsi publié une liste[[1]](#footnote-1) de mesures éventuelles, dans laquelle elle préconise «l’examen d’une éventuelle réduction de l’intensité lumineuse voire d’une extinction complète de l’éclairage public pendant la nuit». La Fédération suisse des aveugles et malvoyants FSA s’oppose résolument à cette recommandation et demande que l’éclairage public ne soit ni réduit, ni éteint. La FSA en appelle à l’Union des villes suisses pour qu’elle supprime cette recommandation de sa liste.

**Les personnes malvoyantes perdraient la vue**

La réduction voire l’extinction complète de l’éclairage public aurait des conséquences désastreuses pour les personnes en situation de handicap visuel, qui ne pourraient plus s’orienter dans l’espace public et verraient leur sécurité menacée. La réduction des heures d'exploitation ou de l'intensité limiterait déjà fortement la capacité d'orientation des personnes ayant un faible résidu visuel et doit donc être rejetée. La réduction voire l’extinction complète de l’éclairage public ferait à proprement parler perdre la vue aux personnes malvoyantes. Elles ne parviendraient en effet plus à s’orienter et ne pourraient plus se déplacer de manière autonome dans l’espace public. Leur sécurité serait ainsi gravement menacée. La FSA demande donc aux autorités de maintenir tel quel l’éclairage public durant l’hiver prochain.

**Près de 400 000 personnes aveugles ou malvoyantes en Suisse**

La Suisse compte quelque 400 000 personnes en situation de handicap visuel (tendance à la hausse). La FSA est l’organisation nationale d’entraide consacrée au handicap visuel. Elle épaule depuis 1911 les personnes aveugles et malvoyantes afin qu’elles puissent mener une vie autonome et épanouie dans le monde du travail et au sein de la société. Pour y parvenir, la FSA mise sur le conseil, la formation et la promotion des nouvelles technologies, ainsi que sur l’information et la sensibilisation du public.   
De plus amples informations sont disponibles sur [www.sbv-fsa.ch](http://www.sbv-fsa.ch).

**Contact**

* Olivier Maridor, Défense des intérêts de la FSA,   
  tél. 031 390 88 52, [olivier.maridor@sbv-fsa.ch](mailto:olivier.maridor@sbv-fsa.ch).

1. Union des villes suisses, [liste des mesures éventuelles](https://staedteverband.ch/cmsfiles/liste%20mesures%20possibles%20cpep%20fr.pdf?v=20221005122443) [↑](#footnote-ref-1)